



Expulsion d'un concubin avec domiciliation d'entreprise

Par carpediem

Bonjour

J'ai eu une relation d'un an environ avec mon compagnon qui est venu vivre chez moi, je suis propriétaire de mon domicile.

Il n'a jamais participé aux frais, ni payé aucune facture. Il y a quelques mois, il a domicilié son activité d'artisan chez moi et installé son atelier dans mon garage, là non plus sans payer de loyer.

Je ne lui ai signé aucune autorisation ni aucun document en ce sens.

Depuis le 25 avril nous sommes séparés et il ne vit plus chez moi mais il continue à venir travailler et ne débarrasse pas l'atelier malgré mes multiples demandes.

AI je le droit de lui interdire l'accès de l'atelier ? quels sont mes recours ?

Merci d'avance pour votre réponse.